

**Décision prise dans le cadre de la délégation  
du conseil d'administration,**

**LE PRESIDENT,**

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le tarif 2017 pour l'utilisation de l'outil MANAGEMETRIE (accès à un logiciel de sondage qui permet d'obtenir un "baromètre social") proposé par le laboratoire PERSEUS est fixé selon les modalités détaillées en annexe.

**Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

**Article 3**

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux du laboratoire PERSEUS et sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 1<sup>er</sup> février 2017



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

10 FEV. 2017

Contrat/Devis n°	Recherche	<input type="radio"/>	Prestation	<input checked="" type="radio"/>		
Durée :	2017	mois	du	01/01/17	au	31/12/17
Intitulé de la prestation/étude :	Utilisation de l'outil MANAGEMETRIE					
Responsable scientifique :	Eric BRANGIER		Pôle scientifique :		CLCS	
Laboratoire/Composante :	PERSEUS					
Directeur du Laboratoire/Composante :	J.M. Christian BASTIEN					
Co-contractant :						
Fiche élaborée par :	Frédéric Lecoanet					

1) Frais de personnel						
Personnels permanents rémunérés sur budget Etablissement (à compléter obligatoirement)						
Nom - Prénom - Employeur	Grade/Fonction	Salaires annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaires horaires	Nombre d'heures	MONTANT total
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	119 181,07	1607	74,16	2	148,33 €
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	86 622,13	1607	53,90	5	269,52 €
						417,84 €
Personnels recrutés spécialement sur le contrat						
Nom - Prénom	Grade/Fonction	Salaires annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaires horaires	Nombre d'heures	MONTANT total
bidule					0	
						0,00 €
<b>COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL RECRUTE SUR CONTRAT</b>						<b>0,00 €</b>
<b>COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>						<b>417,84 €</b>
2) Dépenses directes spécifiques HT (hors frais de personnel)						
Dépenses directes générées par l'exécution du contrat						
Frais de mission						
Achat de petits matériels						
Consommables, produits						
Services extérieurs sous-traités (heures de calculs, consultation bases de données)						
Prestations spécifiques						
Gratification de stagiaires						
Autres dépenses						
						0,00 €
Coût d'utilisation du matériel						
Nom du matériel / Date d'achat	Prix d'acquisition (€ HT)	Durée d'amortissement (année)	Potentiel annuel d'utilisation	Durée d'utilisation (heures)	MONTANT	
Hébergement site web	4000	2	1 607	4	4,98 €	0,00 €
						4,98 €
Maintenance du matériel utilisé						
Nom du matériel	N° du contrat de maintenance	Date du contrat de maintenance	Coût annuel du contrat de maintenance	Nombre d'heures d'utilisation	MONTANT	
					0,00 €	0,00 €
						0,00 €
<b>COÛT TOTAL DES DEPENSES DIRECTES SPECIFIQUES HORS SALAIRES</b>						<b>4,98 €</b>
<b>TOTAL DES COÛTS DIRECTS</b>						<b>422,82 €</b>
COÛTS INDIRECTS						
Taux d'environnement global (approuvé par le CA du 13/12/2016)						38,00%
Environnement des personnels permanents et recrutés spécifiquement						158,78 €
<b>TOTAL DES COÛTS INDIRECTS</b>						<b>158,78 €</b>
<b>COÛT COMPLET (jusqu'à 34 salariés)</b>						<b>581,60 €</b>
<b>***MARGE*** jusqu'à 34 salariés</b>						<b>28,96%</b>
						<b>168,43 €</b>
<b>Montant du devis jusqu'à 34 salariés</b>						<b>750,00 €</b>
<b>Montant du devis de 35 à 49 salariés</b>						<b>1 000,00 €</b>
<b>Montant du devis de 50 à 99 salariés</b>						<b>1 250,00 €</b>
<b>Montant du devis de 100 à 149 salariés</b>						<b>1 750,00 €</b>
<b>Montant du devis de 150 à 249 salariés</b>						<b>2 500,00 €</b>
<b>Montant du devis de 250 à 499 salariés</b>						<b>3 000,00 €</b>
<b>Montant du devis de 500 à 999 salariés</b>						<b>4 000,00 €</b>
<b>Montant du devis de 1000 à 1999 salariés</b>						<b>6 000,00 €</b>
<b>Montant du devis de 2000 à 4999 salariés</b>						<b>8 000,00 €</b>